

Admission Post-Bac

Comment s'inscrire en première année de fac en France ?

Tous les étudiants, de nationalité française ou étrangère, souhaitant s'inscrire en première année dans un établissement d'enseignement supérieur français (université, classe préparatoire aux grandes écoles, grande école, p. ex. Sciences politiques) doivent auparavant se préinscrire, sur Admission Post-Bac (APB).

C'est un site web : <http://www.admission-postbac.fr>

La préinscription sur APB est obligatoire, et elle se fait selon un calendrier précis.

La première étape s'ouvre le 20 janvier 2015. Jusqu'au 20 mars, il est possible de créer un dossier personnel, de s'informer (le site contient des informations sur toutes les formations proposées), d'identifier les formations que l'on voudrait suivre. Il faut surtout les classer par ordre de préférence, sachant qu'on peut choisir plusieurs formations dans une même ville, ou la même formation dans des villes différentes. Et il faut classer d'abord les formations les plus sélectives (médecine, classes préparatoires, licences bi-disciplinaires à *numerus clausus*, BTS), avant celles qui sont ouvertes sans limitation du nombre d'inscrit (Licences, à l'université).

Pour détailler un peu le calendrier.

À partir du mois d'avril, le ministère de l'enseignement supérieur examine les demandes, qui sont transmises par chaque étudiant par voie postale, et prépare une réponse que recevra chacun d'entre eux. Tous les étudiants préinscrits sur APB recevront une proposition : leur premier vœu dans le meilleur des cas, le second, ou le suivant, s'ils ont fait des choix trop ambitieux par rapport à leur dossier scolaire.

Ils peuvent modifier le classement de leur vœu jusqu'à début juin. C'est fin juin qu'il recevront la réponse d'APB, et à partir de là, s'il refusent cette proposition, espérant obtenir un vœu qu'il avaient classé ensuite, s'engage alors une nouvelle phase d'examen des choix des étudiants, et APB leur propose en juillet une deuxième affectation. Pour les plus malchanceux, il existe une procédure complémentaire (que j'ai appelée rattrapage, par erreur), entre fin juillet et début septembre, mais elle ne propose plus de place dans les formations les plus demandées (car elles sont déjà au complet). Ainsi, il faut faire en sorte de réussir à obtenir ce que l'on souhaite dès la première proposition d'affectation. Et pour cela, l'étudiant doit être conscient de sa valeur et de ses faiblesses (le dossier APB le permet, car il demande de transmettre des relevés de notes, et pour cela de traduire les notes italiennes dans leurs équivalents français, ce qui demande beaucoup d'humilité).

La question des visa

Elle ne concerne que les étudiants qui sont au lycée en Italie mais n'ont pas la nationalité italienne, et qui souhaitent suivre la procédure APB. Ils doivent faire d'abord, entre mi-décembre et mi-janvier, une demande de visa appelée la Demande d'admission préalable (DAP). Pour cela, ils doivent s'adresser à Campus France Italie.

Campus France Italie

C'est une agence ministérielle dépendant des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur. En Italie, 6 lecteurs d'échange, à Rome, Turin, Bologne, Gênes et Bari, conseillent les étudiants, leurs professeurs et leurs parents bien souvent, sur leur orientation vers la France.

Notre site web, tout en italien, est une mine d'informations sur les formations, les établissements du supérieur, et toutes les procédures à suivre pour demander un visa, obtenir une chambre en résidence universitaire ou une allocation logement, chercher une colocation, partir en séjour Erasmus, s'inscrire en doctorat, etc. Mes collègues lecteurs d'échange et moi répondons au courrier que nous recevons sur nos adresses personnelles et sur l'adresse de Campus France Italie (rome@campusfrance.org). Et nous tenons des permanences dans les universités où nous enseignons et au Spazio Campus France de Rome.

Le site contient deux bases de données, toujours à jour, sur les bourses, et sur les formations. Il propose également les informations que j'ai évoquées plus haut.

Que faire ?

Pour répondre aux questions de vos étudiants sur leur orientation vers la France, dirigez-les d'abord sur notre site, dont voici l'adresse :

<http://www.italie.campusfrance.org/>

Et en particulier sur cette page du site :

<http://www.italie.campusfrance.org/page/iscrivarsi-al-1°-anno>

Suggérez-leur de m'écrire un message électronique. J'y répondrai volontiers, aussi vite que possible, et en italien si nécessaire :

clement.levy@institutfrancais.it

Faites en sorte de les emmener aux Journées portes ouvertes de l'Institut français Napoli, car j'y participe bien souvent, pour présenter notre action, et je suis alors tout disposé à les rencontrer et leur donner en vis-à-vis les informations qu'ils recherchent.

Pour finir, dissuadez vos étudiants d'aller étudier à Paris, sauf s'ils disposent de moyens financiers illimités. C'est la ville française la plus chère, juste après Londres (!), et les universités de Montpellier, Toulouse, Strasbourg, Lyon et d'autres villes de France plus petites ont toutes au moins une formation excellente et à taille humaine dans un domaine ou un autre. Surtout, elles offrent davantage de solutions de logement pour les étudiants, et sont aussi très accueillantes, et passionnantes du point de vue culturel. De plus, les

profs y sont plus disponibles. Et si on loue son studio 450 euros par mois au lieu de 700, on peut économiser un peu pour s'offrir des week-ends à Paris.

Merci. N'hésitez pas à me contacter. On peut suivre aussi Campus France Italie sur Facebook : <https://www.facebook.com/CampusFranceItalie>
Clément Lévy